

ECHO DU CE mars 2014

Ruptures conventionnelles :



En 2 mois (janvier et février 2014) le nombre de ruptures conventionnelles a atteint l'ensemble de celles réalisées en 2013.

Cherchez l'erreur, affaire à suivre ...

Grands sites (Bld NEY) :

Luminosité, chauffage, renouvellement et qualité de l'air occasionnent malaises, insomnies, sécheresse oculaire...

Malgré :

- Une centaine de PNS
- Des interpellations de vos élus CHSCT et Comité d'établissement depuis plus de 6 mois,
- Des réclamations DP récurrentes depuis l'ouverture du site en décembre 2013...
- Un nouveau droit d'alerte intersyndical



Enfin le DR découvre... le 6 mars les conditions de travail des agents...
Il s'agit pour lui de « perceptions individuelles » !!!

Cherchez l'erreur, affaire à suivre et suivie de près par vos élus.

Horoquartz : Halte à la désinformation

Confirmation par la DR :

- La validation automatique à l'échéance disparaît.
- Les absences doivent être régularisées avant le 7 du mois qui suit.
- Les managers continuent à valider les compteurs **que vous seuls pouvez modifier.**



3 avril 2014